



LE POINT DE VUE DE L'ASSEMBLÉE : L'AVIS DU DÉPUTÉ PHILIPPE LATOMBE

DÉPUTÉ, SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION
DES LOIS, COMMISSAIRE À LA CNIL

Philippe Latombe est un homme politique français, membre du Mouvement Démocrate (MoDem). Député de la première circonscription de la Vendée depuis 2017, il est secrétaire de la commission des Lois et commissaire à la CNIL.

Parmi ses contributions notables, il a été le rapporteur du rapport d'information intitulé "Bâtir et promouvoir une souveraineté numérique nationale et européenne", publié en 2021. Y sont formulées 66 propositions, notamment pour renforcer l'indépendance technologique avec l'augmentation des moyens financiers et des effectifs de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) ou la promotion de solutions technologiques françaises ou européennes dans les marchés publics.

En 2023, Philippe Latombe a déposé, à titre personnel, un recours devant la Cour de justice de l'Union européenne contre le Data Privacy Framework, estimant que cet accord ne garantit pas une protection suffisante des données personnelles des citoyens européens, face aux législations américaines comme le CLOUD Act ou la loi FISA.

Son engagement se manifeste également par sa participation active à des débats et conférences sur les enjeux de la souveraineté numérique, où il plaide pour une stratégie européenne audacieuse, face aux géants technologiques américains et chinois.

Philippe Latombe œuvre depuis plus de sept ans pour une politique numérique souveraine, visant à protéger les données des citoyens et à promouvoir l'innovation technologique au sein de l'Union européenne, des actions et prises de position qui montrent toute leur pertinence dans le contexte international actuel.



Pouvez-vous nous parler de votre parcours et de vos convictions sur la souveraineté numérique ? Pourriez-vous rappeler vos actions, notamment auprès de l'Union européenne, la plainte que vous avez déposée, et plus largement les engagements que vous portez depuis des années sur ces questions ?

Dans le passé, j'étais responsable de financement pour une banque. J'ai travaillé dans le financement d'entreprises innovantes, pas forcément dans la tech IT, mais dans des secteurs industriels incluant la technologie. Ensuite, j'ai été responsable de contentieux dans une banque, ce qui m'a amené à gérer des questions liées au traitement des données. J'étais donc déjà sensibilisé aux enjeux de la CNIL avant d'être élu député en 2017.

Dès mon arrivée à l'Assemblée nationale, je me suis impliqué dans la transposition du RGPD au sein de la Commission des Lois. Une fois plongé dans cet univers, il devient difficile d'en sortir : on commence par s'intéresser aux données, puis aux systèmes d'information et à toutes leurs implications. La crise du Covid a ensuite révélé notre dépendance au sein de l'Assemblée nationale à des outils qui ne nous appartenaient pas : réunions sur Zoom, boîtes mail professionnelles créées sur Gmail... Nous avons dû faire face à des situations où des documents confidentiels transitaient sur des plateformes américaines.

Cela a conduit le président de l'Assemblée à me confier une mission d'information sur la souveraineté numérique française et européenne. J'ai rapidement constaté

qu'il était difficile de définir ce concept et que, politiquement, le terme « souveraineté » était alors perçu comme connoté politiquement et rapproché du terme pourtant éloigné de « souverainisme », ce qui n'est plus autant le cas aujourd'hui. À l'époque, la France préférait parler "d'autonomie stratégique", bien que l'on revienne désormais davantage à la notion de souveraineté technologique.

Le fait d'ajouter "technologique" après souveraineté permet-il d'atténuer la connotation ?

Cela aide, en effet. Depuis mon rapport, j'ai constaté une évolution des mentalités au sein de l'Assemblée nationale. Le Sénat était déjà en avance sur ces sujets, mais à l'Assemblée, au moment de mon rapport, je passais pour un marginal. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Depuis un an et demi, voire deux ans, la prise de conscience s'est renforcée sur notre dépendance aux technologies étrangères, et l'essor de l'intelligence artificielle a encore accentué ce phénomène.

Nous assistons aussi à une évolution dans l'armement, où la technologie devient un enjeu central...

Tout à fait, mais ce constat n'est pas partagé par tout le monde. À gauche, par exemple, certains sont fondamentalement anti-militaires et refusent d'aborder ces questions sous l'angle de la défense. En revanche, dès que l'on parle de protection des données personnelles – qu'il s'agisse de santé, d'opinions politiques ou religieuses –, ils se montrent très sensibles à ces sujets. Cela contribue à une prise de conscience plus large de l'importance de la souveraineté technologique.



Certaines visions remettent en cause les risques géostratégiques actuels, et donc notre besoin de souveraineté numérique ?

C'est une vision qui ne tient pas compte des réalités actuelles. La cybersécurité, par exemple, est devenue un enjeu majeur, notamment avec les fuites de données touchant France Travail et d'autres organisations. Ces incidents ont fini par convaincre même les plus sceptiques de l'importance de la souveraineté numérique. De plus, les débats autour du Privacy Shield et du Data Privacy Framework (DPF) ont mis en évidence les failles dans la protection des données transférées vers les États-Unis.

J'ai d'ailleurs attaqué la décision d'adéquation du DPF devant le Tribunal de l'Union européenne. Le fond de ce recours sera examiné en avril. L'objectif est d'invalider ce cadre juridique, non pas pour des raisons purement politiques, mais pour des motifs juridiques qui existaient déjà à sa signature.

La situation géopolitique actuelle renforce-t-elle vos chances de succès dans cette démarche ?

Difficile à dire, car le tribunal doit statuer sur la base du contexte existant au moment du dépôt de la requête, soit

il y a deux ans. Mon argument est que les conséquences que nous observons aujourd'hui étaient déjà en germe à l'époque. Par exemple, les faiblesses du Data Privacy Framework étaient connues bien avant que les récentes tensions avec les États-Unis ne surgissent.

Plus largement, cette affaire illustre la nécessité pour l'Europe d'adopter une véritable autonomie technologique. Nous devons cesser d'être dépendants des infrastructures et des réglementations américaines. C'est un combat que je mène depuis 2020.

Votre rapport "Bâtir et promouvoir la souveraineté numérique nationale et européenne" propose une réflexion sur l'évolution de la souveraineté technologique européenne. Comparons différentes époques : en 1995, avec Alcatel et les ambitions européennes ; en 2012, lorsque la bataille du Cloud fut perdue ; en 2024, avant le retour de Trump au pouvoir, et enfin en 2025. Nous européens, sommes-nous devenus technologiquement plus ou moins souverains ? Et comment la prise de conscience des enjeux de souveraineté a-t-elle évoluée parmi les décideurs politiques et économiques ?



C'est une discussion qui mériterait des heures. Mais pour résumer, nous avons été dans un déni collectif pendant des décennies.

L'Europe a longtemps fonctionné sur un modèle économique où nous avons estimé que nous n'avions plus besoin de produire quoi que ce soit nous-mêmes. Nous nous sommes focalisés sur notre "jus de cerveau", en externalisant toute la fabrication, que ce soit en Chine, au Vietnam ou ailleurs. C'est notamment ce qui a conduit à la décision de confier la production des centraux téléphoniques d'Alcatel à d'autres pays, sous prétexte qu'il nous suffisait d'avoir les ingénieurs pour piloter tout cela. Mais en faisant cela, nous avons perdu en capacité industrielle, en savoir-faire et en maîtrise des usages qui allaient émerger.

En parallèle, nous avons continué à développer des pôles d'excellence, notamment dans le numérique et l'open source, mais en laissant ces technologies se faire récupérer par des entreprises américaines qui en ont fait du business. Les Américains ont parfaitement compris cela : beaucoup de solutions qu'ils proposent aujourd'hui sont en réalité construites sur des briques open source développées en Europe.

Le même schéma est en train de se produire avec l'intelligence artificielle. On parle d'open source dans l'IA, mais c'est souvent un leurre : on partage les modèles, mais pas les datasets. Et sans données, on ne peut pas obtenir les mêmes résultats. Ce verrouillage nous maintient dans une dépendance structurelle.

Depuis quatre ans, et surtout depuis la crise du Covid, il y a eu une prise de conscience brutale de notre dépendance. La rupture des chaînes d'approvisionnement a révélé notre vulnérabilité. Cela a obligé les décideurs à prendre conscience de notre vulnérabilité et de notre dépendance. Mais sommes-nous pour autant sur la bonne voie pour retrouver une souveraineté technologique ? Pas encore. Aujourd'hui, nous tentons de rattraper ce retard, notamment en matière d'intelligence artificielle, mais nous sommes encore loin d'une véritable souveraineté. Il faudra du temps et des efforts concertés pour inverser la tendance.

Cette dépendance se retrouve aussi dans l'armement. On voit bien que les États-Unis verrouillent leurs technologies, qu'il s'agisse des avions de combat ou des outils numériques...

Exactement. Prenons l'exemple d'Airbus et de Palantir. Palantir a fourni à Airbus une capacité d'analyse et d'exploitation des données qui a permis un gain phénoménal en matière de maintenance et d'optimisation. Maintenant, imaginons que les Américains décident du jour au lendemain que Palantir ne peut plus fournir ces services à Airbus. Résultat ? Airbus perd un avantage concurrentiel essentiel, et cela se traduit par une baisse de compétitivité face à Boeing.

On l'a déjà vu avec Huawei : les Américains leur ont interdit l'accès à Android, allant même jusqu'à une coupure temporaire. Ils ont depuis donné accès uniquement à une version dégradée du système d'exploitation. Ils peuvent tout à fait appliquer cette même logique à d'autres secteurs,



y compris l'aviation, la défense, ou tout secteur qu'ils souhaiteraient dominer.

Et cette prise de conscience commence-t-elle à se traduire dans les décisions politiques ?

Depuis 18 mois, oui. La guerre en Ukraine a été un électrochoc. Les Américains nous soutiennent, mais à leurs conditions. Par exemple, ils nous vendent du gaz de schiste au prix du marché, tout en nous demandant d'acheter leurs armes et de leur céder nos données. Le plan Inflation Reduction Act a aussi montré leur approche ultra-protectionniste. L'Europe commence à comprendre que nous devons nous protéger, mais nous avons encore du retard.

L'Europe est en train de redécouvrir l'aspect stratégique de la souveraineté ?

Elle n'a pas le choix. Nous sommes pris entre la Chine, qui cherche à exporter massivement ses produits pour soutenir son marché intérieur, et les États-Unis, qui veulent réduire leur déficit commercial. L'Europe est la variable d'ajustement de cette guerre économique.

Nous avons vu récemment avec l'affaire Starlink en Italie que les gouvernements commencent à remettre en cause certains contrats stratégiques avec les Américains, avec une volonté de privilégier des acteurs européens. Il y a un véritable questionnement sur notre dépendance. Mais pour que cela se concrétise en actions réelles, il faut des alternatives européennes solides. Et c'est là que nous devons investir massivement.

Selon vous, l'Europe va-t-elle devenir protectionniste, que ce soit via les droits

de douane ou par des réglementations qui favoriseront les entreprises européennes ?

Elle n'aura pas le choix. Nous allons assister à une régionalisation des économies. Mais l'Europe doit surmonter une difficulté structurelle : contrairement aux États-Unis ou à la Chine, elle est une constellation de pays souverains. Cela signifie que nous devons trouver un équilibre entre intégration et respect des souverainetés nationales.

Cela pourrait passer par une réforme de l'Union européenne ?

La vraie question est de savoir comment nous voulons organiser cette intégration. Allons-nous vers plus de fédéralisme, ou vers une autre forme d'intégration économique et stratégique ? Comment faire en sorte que cela reste démocratique et respectueux des peuples ? Ce sont les enjeux cruciaux des prochaines années.

L'IMA réunit de nombreux grands groupes privés français. Comment les inciter à préférer des solutions technologiques françaises ou européennes ?

Nous devons renforcer notre coopération avec nos homologues européens. Il est essentiel de négocier avec les Allemands, les Hollandais et d'autres partenaires. Certains grands groupes allemands commencent à se tourner vers des solutions souveraines, non par volonté politique, mais pour protéger leurs réseaux et infrastructures stratégiques.

Nous devons nous appuyer sur ces dynamiques. C'est ainsi que les géants technologiques américains se sont construits : en créant des alliances fortes et en structurant un écosystème de soutien. Faisons de



même en Europe. Nos entreprises doivent être plus actives dans les groupes de travail européens, notamment à Bruxelles. Trop souvent, nous nous plaignons des règles européennes sans avoir pris part à leur élaboration.

Comment passer d'une approche contraignante à une approche incitative pour encourager les entreprises privées à choisir des solutions souveraines ?

L'outil d'incitation fiscale est un levier puissant, tout comme les Américains l'utilisent pour favoriser leurs propres entreprises. Mais cela ne suffit pas. Il faut une combinaison de mesures :

- **Une incitation fiscale**, qui récompense ceux qui choisissent des solutions européennes, par exemple par des réductions d'impôts, ou une défiscalisation ;
- **Un cadre réglementaire clair**, avec des obligations progressives, par exemple pour l'hébergement des données sensibles, ou l'utilisation d'outils IA pour des décisions sensibles. Si, à un horizon de cinq ans, les données de santé doivent être stockées sur des infrastructures

souveraines, ou les banques doivent utiliser des IA souveraines pour faire de l'analyse de risque crédit, les entreprises auront le temps de s'adapter ;

- **Une vision durable**, car une incitation uniquement fiscale peut être supprimée du jour au lendemain. Il faut donc un mélange de mesures qui s'inscrivent dans une stratégie de long terme.

Y a-t-il également un enjeu de sensibilisation et d'évangélisation sur l'importance de la souveraineté technologique pour les entreprises privées ? Par exemple évangéliser sur le risque d'ingérence et de manipulation de donner les « clés » d'une entreprise à des IA agentiques ou décisionnelles non-européennes ?

Bien sûr, mais ce n'est pas toujours suffisant. J'en prends l'exemple du programme « *Je choisis la French Tech* ». Si la simple sensibilisation fonctionnait, nous aurions déjà réussi sur les ERP ou d'autres technologies stratégiques. La réalité, c'est que les décisions se prennent aussi sur des critères pratiques et financiers.



Un dirigeant qui entend son homologue vanter une solution étrangère plus performante et plus rentable va naturellement se poser la question de l'adopter. Il faut donc que nos solutions européennes soient non seulement disponibles, mais aussi compétitives et attractives.

Quel rôle l'IMA peut-elle jouer pour soutenir ces dynamiques ?

L'IMA peut jouer un rôle d'influence majeur en créant des passerelles entre les grands groupes français et leurs homologues européens. L'effet réseau est fondamental : les dirigeants d'entreprise connaissent leurs concurrents et partenaires européens. Plus ces discussions auront lieu au sein de plateformes comme l'IMA, plus les idées circuleront et favoriseront un écosystème technologique souverain en Europe.

C'est en renforçant ces alliances que nous pourrons prétendre à une véritable autonomie technologique face aux grandes puissances mondiales.

Quelles sont, selon vous, les initiatives clés à mettre en place pour supporter la souveraineté technologique et numérique européenne ?

La souveraineté technologique ne se décrète pas. Elle se construit, avec volonté, cohérence et persévérance. Elle repose sur une stratégie claire, articulant volonté politique, cadre réglementaire adapté, soutien aux acteurs européens et coopération transnationale. Voici les axes majeurs sur lesquels nous devons concentrer nos efforts.

1. D'abord, il est temps d'adopter une **volonté politique affirmée, au niveau**

européen.

Il faut arrêter les initiatives dispersées et définir une feuille de route ambitieuse, avec une vision partagée entre les États membres, les entreprises et les institutions. Cela implique une meilleure coordination européenne et un engagement ferme à soutenir nos champions technologiques.

2. La cybersécurité européenne doit être renforcée.

Face à des menaces cyber de plus en plus sophistiquées, nous devons renforcer les moyens de l'ANSSI et de ses homologues européens. L'intelligence artificielle, qui accroît les risques, doit être mise au service d'une IA défensive européenne efficace. Cet enjeu de sécurité ne peut plus être sous-financé.

3. Il nous faut mieux structurer une commande publique européenne unifiée pour nos startups.

Les startups européennes doivent avoir un accès plus simple et plus direct aux marchés publics. Pour cela, nous devons centraliser et simplifier l'accès à la commande publique pour les acteurs technologiques européens, au niveau national, voire même européen, inciter les administrations européennes à collaborer et assurer une concurrence équitable face aux géants extra-européens.

4. Il faut enfin mettre en place un protectionnisme réglementaire assumé dans les secteurs technologiques clés.

Nous devons nous inspirer des modèles américain et chinois, qui protègent stratégiquement leurs industries technologiques. L'Europe doit instaurer une préférence européenne systématique,



adapter ses règles pour favoriser ses propres acteurs. Cela peut passer par une fiscalité incitative, et par une réglementation contraignante. Les incitations fiscales doivent encourager le choix de solutions européennes, mais elles ne suffisent pas. Nous devons aussi fixer des obligations réglementaires claires, comme l'exigence pour les entreprises sensibles d'héberger leurs données sur des infrastructures européennes, ou d'utiliser des outils technologiques européens.

5. La **coopération intra-européenne doit être décuplée.**

La souveraineté européenne ne peut réussir que si nous travaillons ensemble. Cela passe par des groupes de travail associant entreprises et gouvernements, des projets communs avec nos partenaires européens et la création de champions technologiques capables de rivaliser avec les leaders mondiaux.

Il va aussi nous falloir transformer l'union européenne, aller probablement vers plus de fédéralisme et d'union constitutionnelle, avec un impératif qui est de permettre la prise de décisions à la majorité plutôt qu'à l'unanimité des états membres, pour ne plus être freiné par des blocages.

6. La **réglementation européenne doit être adaptée aux réalités technologiques.**

Le RGPD et l'IA Act, tels qu'ils existent aujourd'hui, ne sont pas compatibles. Nous devons repenser notre cadre réglementaire pour permettre l'usage contrôlé des données personnelles dans le développement de l'IA, tout en garantissant une protection efficace des citoyens français et européens.

7. Il nous faut **promouvoir l'open source et réduire la dépendance aux solutions américaines.**

L'open source européen doit être soutenu massivement pour limiter notre dépendance technologique. Il faut renforcer la collaboration entre entreprises et administrations, favoriser l'innovation conjointe et inscrire une préférence européenne dans les politiques d'achat public.

8. Enfin, une **clé est de maîtriser la normalisation technologique.**

L'Europe doit imposer ses propres normes technologiques, notamment pour le cloud et les infrastructures critiques. Si la voie de la négociation ne suffit pas, nous devons utiliser les leviers juridiques pour faire respecter nos exigences en matière de normes.

Ces propositions nécessitent des transformations majeures, notamment au niveau institutionnel et économique. À quelle échéance pensez-vous que ces changements peuvent réellement être mis en place ?

Nous sommes dans une **phase de transition**. Actuellement, l'Europe est encore dans le **déni**, mais elle commence à basculer dans l'acceptation de la nécessité de ces changements. C'est ce que j'appelle le « **swing du changement** », comme lorsqu'un golfeur tape une balle, la vitesse de club est d'abord lente puis accélère de manière importante juste avant l'impact avec la balle. Lorsque l'acceptation sera totale, nous assisterons à une **accélération très forte** des initiatives en faveur de la souveraineté, notamment technologique, européenne. Il faut s'y préparer dès maintenant.

